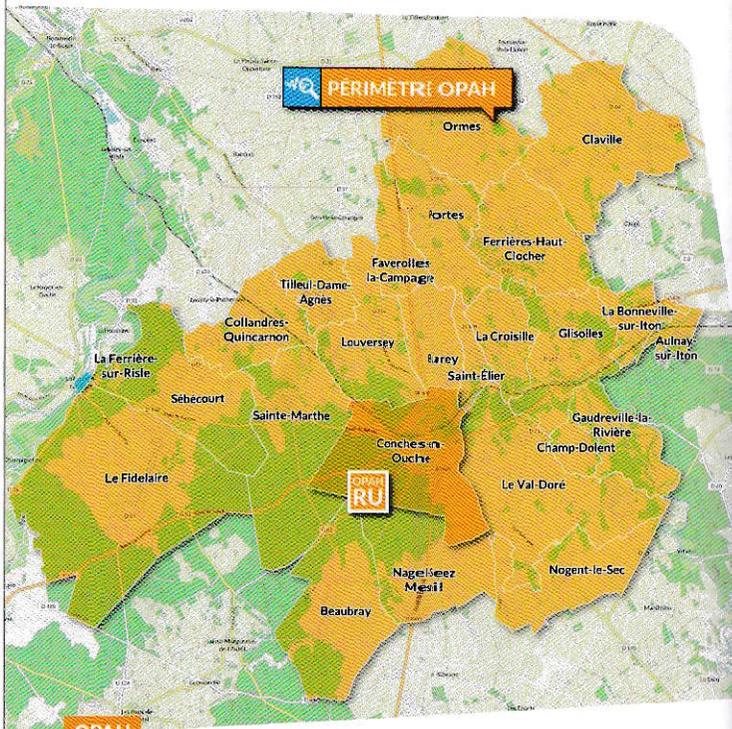


## Périmètres des dispositifs

L'OPAH couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du **Pays de Conches** (25 communes).



OPAH  
RU

L'OPAH-RU vise à favoriser le renouvellement urbain dans le **centre-ville de Conches-en-Ouche** et le réinvestissement des logements vacants.



Une question, un projet ?

Renseignez-vous auprès de SOLIHA\*

\*SOLIHA Normandie Seine est missionné par le Pays de Conches pour vous permettre de bénéficier d'un accompagnement **gratuit, personnalisé et sans engagement.**



Rendez-vous  
lors des permanences d'information  
mensuelles  
à la Maison France services - à Conches

Tous 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois  
(Excepté août et jours fériés)  
de 10h à 12h

OU

Contactez SOLIHA Normandie Seine

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
NORMANDIE SEINE  
Eure / Eure-et-Loir

02 32 39 84 00  
contact27@solih.fr

20 Rue Joséphine,  
27 000 Evreux

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT  
DE RENOUVELLEMENT URBAIN  
2025 - 2029

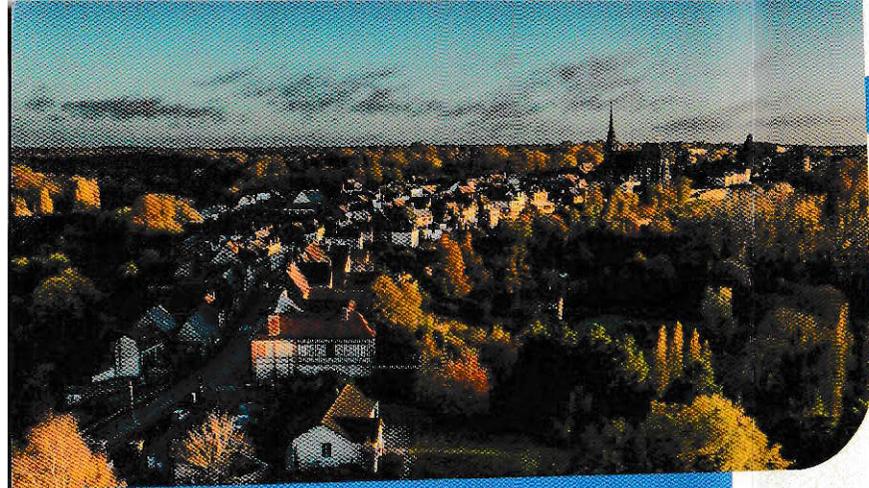


## Un projet de rénovation ?

Bénéficiez d'un accompagnement  
**gratuit et personnalisé**  
et de subventions pour vos travaux !



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU  
**PAYS DE  
CONCHES**



## Un projet de rénovation ?

Bénéficiez d'un accompagnement **gratuit et personnalisé** et d'aides financières, pour vos travaux grâce aux **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (2025-2027)**, de Renouvellement Urbain (2025-2029).

Ces dispositifs, mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Conches en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de l'Eure, la ville de Conches-en-Ouche et la CAF, ont pour objectif d'**améliorer votre logement et votre cadre de vie**.

### Pour qui ?

**Propriétaires occupants**, primo-accédants (sous conditions de ressources)

**Propriétaires bailleurs** d'un logement locatif (loué ou vacant)

**Copropriétaires** d'un logement de + 15 ans

### Pour quels projets ?



**Travaux d'amélioration de la performance énergétique** pour diminuer la consommation énergétique des logements (isolation des murs, des combles, remplacement du système de chauffage, etc.).



**Travaux d'adaptation** pour favoriser le maintien à domicile et l'autonomie (adaptation des salles de bain, installation de rampes d'accès, etc.).



**Réhabilitation** pour favoriser des logements décents et remettre sur le marché des logements vacants.

### Comment bénéficier de ces aides ?

Renseignez-vous auprès de SOLIHA Normandie Seine, votre interlocuteur privilégié, pour vous :

Conseiller dans la réalisation de vos travaux (visites, devis, etc.)

Informier sur l'ensemble des aides disponibles et établir votre plan de financement

Accompagner dans la constitution de votre dossier de financement (suivi des paiements, etc.)



**ATTENTION**, il est impératif de :

Ne pas commencer les travaux avant d'obtenir l'accord des subventions.

Faire réaliser les travaux de rénovation énergétique par des entreprises RGE (Reconnue Garant de l'Environnement).

